

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 04 mars 2010

L'an deux mil dix, et le jeudi 04 mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël GROS maire de CIERP-GAUD.

Présents : GROS. Joël Maire – DASSIBAT.Y – LASALA.JP – MOUNIER.G – LONGATO.C – CANOINE.M – BARTHE.L – JOLLAND.L – BARTHE.R – VALLE.C – REBONATO.JP – COURTIN.D

Absents excusés : GUIARD.C – CAZAUX.B – GARRIDO.M

GUIARD Claude donne procuration à LASALA Jean-Pierre. CAZAUX Blaise donne procuration à MOUNIER Ghislaine.

Madame DASSIBAT Yvette a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait lecture de la séance du 20 Janvier 2010. Accord à l'unanimité.

▪ **Constitution du bureau de Vote pour les élections Régionales des 14 et 21 mars 2010** :

Bureau ouvert de 8 heures à 18 heures.

Bureau du 14 mars 2010 :

Président : GROS Joël – Vice Président : GUIARD Claude - Secrétaire : JOLLAND Lucienne

De 8 h à 10 h :	GROS Joël GUIARD Claude REBONATO Jean-Pierre CAZAUX Blaise JOLLAND Lucienne	De 10 h à 12 h :	BARTHE Louis LASALA Jean-Pierre VALLE Claude
De 12 h à 14 h :	MOUNIER Ghislaine DASSIBAT Yvette GARRIDO Mike	De 14 h à 16 h :	CANOINE Micheline BARTHE Roger LONGATO Christian
De 16 h à 18 h :	GROS Joël GUIARD Claude REBONATO Jean-Pierre CAZAUX Blaise JOLLAND Lucienne		

Bureau du 21 mars 2010 :

Président : GROS Joël – Vice Président : GUIARD Claude - Secrétaire : COURTIN Denise

De 8 h à 10 h :	GROS Joël GUIARD Claude REBONATO Jean-Pierre CAZAUX Blaise COURTIN Denise	De 10 h à 12 h :	BARTHE Louis LASALA Jean-Pierre VALLE Claude
De 12 h à 14 h :	MOUNIER Ghislaine DASSIBAT Yvette GARRIDO Mike	De 14 h à 16 h :	CANOINE Micheline BARTHE Roger LONGATO Christian
De 16 h à 18 h :	GROS Joël GUIARD Claude REBONATO Jean-Pierre CAZAUX Blaise COURTIN Denise		

- **Travaux Impasse des Edelweiss :**

Suite à la réunion du Conseil Municipal en date du 20 janvier 2010 concernant les travaux de clôture impasse des Edelweiss. Monsieur le Maire donne lecture du devis établi par Mr PUJOL Christian pour un montant de 1 359.56 €. Accord à l'unanimité pour effectuer ces travaux.

- **Programme chaudière à bois :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le projet de chaudière à bois n'a pas été retenu par l'Europe. FORESPYR va s'orienter vers le comité PRELUDE 2 FEDER afin de présenter ce programme à un futur comité de programmation ceci pour maintenir la dynamique engagée ainsi que l'animation autour de celui-ci. Pour info, sur 73 projets déposés, seul 28 ont été retenus.

- **Travaux soumis à la communauté des communes dans le cadre du Pool routier :**

- Chemin du Château d'Aston : Enrochement pour soutènement et élargissement du chemin.
- Chemin de la Lane : Construction d'un mur de soutènement en prolongement la propriété DEDIEU pour élargissement route.
- Elargissement virage croisement chemin du Char et Rue St Roch.
- Construction d'un mur de soutènement au Chemin de Caubère (Propriété SANSUC).
- Consolidation des berges chemin de la Gerle et mise en sécurité de cette voie par des glissières.
- Trottoirs rue des Iris, bitume, bordures.
- Place des Sacoumettes : Bordures, pluvial, goudronnage.
- Sapinette : Reprise chaussée avec pluvial (à voir avec la commune de Signac).
- Travaux en cours : Chemin Hivernos au quartier de Muna (avec élargissement de la chaussée de 1.50 mètres).

Scolarisation des enfants :

Le Conseil Municipal s'oppose à la déscolarisation des enfants de la commune inscrits dans les écoles du village ceci malgré la carte scolaire « libre ». Aucun frais de fonctionnement ne sera réglé aux communes accueillant des enfants de CIERP-GAUD. Une délibération sera prise. accord à l'unanimité.

Salle polyvalente :

Monsieur le Maire présente les plans de Mr LAYE, architecte concernant la réfection de la salle polyvalente. Les associations pourront venir consulter les plans en mairie jusqu'au 30 mars 2010. Une demande de subvention auprès du Pays de Commigès a été sollicitée.

Travaux d'électrification :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des travaux concernant l'éclairage des escaliers et la pose d'un appareil Chemin du Château d'Aston et Chemin de Waterloo. Le coût de ces travaux est estimé à 14 945 €. La part communale s'élève à 4 368 €. Accord à l'unanimité pour effectuer ces travaux

Mise en valeur du chaudron situé au rond point et de la statue de la mairie : Monsieur le Maire présente l'étude du syndicat départemental d'électricité de la Hte Garonne, le coût de ces travaux est estimé à 14 178 €. La part communale s'élève à 4 395 €. Accord à l'unanimité pour effectuer ces travaux.

Questions diverses :

Employés techniques : Suite à la tempête Xynthia, deux employés techniques sont allés en renfort aider la ville de Luchon.

Les pâturages du Hourmigué : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de refaire la délibération concernant la location de la cabane pastorale et des pacages du Hourmigué. Mr ARTIGUE Geoffroy reste locataire aux mêmes conditions. Mr GARRUS Rémy remplacera Mme ARNOU Amparo. Accord à l'unanimité.

Paiement factures en investissement : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder avant le vote du budget primitif 2010 aux paiements de certaines factures en investissement. Une délibération sera prise. Accord à l'unanimité.

Demande d'inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) des chemins : « Chemin de Waterloo » sur environs 500 mètres : section B feuille 7 et la parcelle n° 8 « Forêt domaniale et autres », communal sur environs 700 mètres, section A feuille 1. Une délibération sera prise. Accord à l'unanimité.

Création d'une régie spectacles et animations : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin d'encaisser les entrées des spectacles et de payer les artistes, il convient de créer une régie qui s'intitulera « spectacles et animations ». Mme JOLLAND Lucienne est désignée comme régisseuse titulaire, Mme MOUNIER Ghislaine, est désignée comme régisseuse suppléante. Accord à l'unanimité.

Elagages des arbres : Monsieur le Maire donne lecture du devis de l'APAJH pour l'élagage des arbres à la place des écoles. Le montant de ces travaux s'élève à 538.20 € TTC. Accord à l'unanimité.

Logement communal : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'entretien qu'il a eu avec Mme POIDEVIN, concernant l'humidité dans son appartement situé à l'ancien presbytère de Gaud-dessus. La commission des travaux se rendra sur place pour voir se qu'il convient de faire. Accord à l'unanimité.

La séance est levée à 20h30

Le Maire
Joël GROS